

Thématique du répertoire formation des élus :

ELU0602 – Gestion de crise

Référence interne :

ELU0602-MR0301

Durée :

3 heures de formation

Public :

Elus

Prérequis

Aucun prérequis

Compétences du formateur

Les formateurs qui interviennent sur nos formations sont recrutés avec le plus grand soin. Ils sont experts dans leur domaine, ils connaissent les collectivités, ils sont pédagogues.

Délais pour entrer en formation

La date de début de formation sera fixée après votre inscription selon vos disponibilités, celles des autres élu(e)s et celles du formateur/formatrice. (doodle).

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluations régulières pendant la formation en utilisant différents moyens (mises en situation, Quiz...) - Questionnaire de satisfaction en fin de session - Attestation de fin de formation précisant les objectifs de la formation - Possibilité d'évaluer les connaissances acquises par QCM - Suivi post formation à 6 mois par entretien téléphonique et ou questionnaire

Montant de la prestation

240 € TTC si financement DIF ELU,
240 € TTC si financement sur le budget de la collectivité

Exonéré de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI

Accessibilité :

Pour l'accueil des personnes en situation de handicap, nous contacter afin de prendre en compte les difficultés rencontrées et y apporter de manière individuelle les moyens nécessaires.

Organisme de formation:

S.A.S. FDEL (Formation Des Elus Locaux)
Siège social : 49, Avenue du Général de Gaulle 79200 PARTHENAY

Téléphone fixe : 05 49 71 17 03

Téléphone mobile : 06 71 61 73 49

Adresse électronique :

gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr

Numéro de SIRET : 88982928900012



Société agréée par le ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités locales depuis le 23 mars 2021

Déclaration d'activité en tant que prestataire de formation enregistrée sous le numéro 75790137279 auprès de la préfète de région Nouvelle-Aquitaine

Conditions générales de vente sur le site

<https://www.formationdeseluslocaux.fr>



Les objectifs pédagogiques:

Cette session de formation a pour objectif de permettre aux élus d'acquérir une meilleure connaissance du management de la crise et des outils indispensables à la communication de crise face à l'opinion publique. A travers des exemples tirés de l'actualité, la formation développe la capacité des participants à délivrer un message clair, à prendre en compte les différentes parties prenantes, dans l'exercice quotidien de leur mission.

Le Programme :

Comprendre la crise

- Définition d'une crise
- Identifier d'où viennent les crises
- Comment anticiper la crise
- Évaluer les effets à court, moyen et long terme d'une crise

Définir une stratégie de communication

- Connaître les différentes stratégies possibles
- Identifier les avantages et les inconvénients des différents stratégies possibles
- * Etude de cas et partage d'expériences

Gérer la crise médiatique

- Comprendre le rôle des médias dans la crise médiatique
- Gérer la presse en situation de crise
- * Etude de cas et partage d'expériences

Formateur : Monsieur Romain MUSART

Romain Musart a été journaliste pendant vingt ans à La Voix du Nord où il a occupé le poste de reporter de terrain avant d'être nommé chef de rédaction locale puis chef du desk rédactionnel (actualités régionales, nationales et internationales), où il suivait particulièrement l'actualité politique. Cette expérience lui confère une très bonne connaissance des collectivités locales, des relations avec la presse et avec les administrés et de la communication en situation de crise.

Depuis 2014, il forme différents publics à la prise de parole et conseille des institutions publiques et privées en communication de crise.

Les points forts de la formation :

Formation animée par un intervenant journaliste pendant vingt ans dans la presse quotidienne régionale, qui a une fine connaissance des collectivités locales, de leur fonctionnement, de leurs problématiques et de leurs enjeux.

Modalités pédagogiques :

La formation s'appuie sur les méthodes active, expositive et interrogative, qui favorisent l'interaction et l'échange de bonnes pratiques.

Les résultats attendus :

Établir de bonnes relations avec la presse, ni alliée, ni adversaire, établir une communication de crise performante, protéger l'institution que vous représentez.

La formation que vous choisissez : **Gérer la communication de crise**
Durée **3 heures** La formation se déroule sur **1/2 journée à A distance**

Tarif de la formation :

240 € TTC si financement DIF ELU,

240 € TTC si financement sur le budget de la collectivité (Exonéré de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI)

Nous planifions la formation ensemble, après votre inscription - Dès que 5 élu(e)s seront inscrits nous vous contacterons et nous fixerons la date de début de la formation ensemble. L'utilisation partagée d'un DOODLE permettra de définir les dates de la session selon vos disponibilités, celles des autres membres du groupe ainsi que celles de votre formateur/formatrice. Les heures de formation ne sont pas obligatoirement consécutives, nous proposons, des plages de 3h30 : 9h -12h30 / 14h -17h30 / 18h -21h30 à définir ensemble.

Les ++ de cette classe virtuelle : Possibilité de visionner l'enregistrement vidéo de votre séance et de poser des questions à Monsieur MUSART pendant 3 mois après la formation

Deux moyens de s'inscrire selon le choix du financement :

Choix 1 pour le financement DIF ELU ou **Choix 2** pour un financement par la collectivité

Choix 1 - Financement DIF élu :

Pour vous inscrire à cette formation, en choisissant d'utiliser votre droit individuel à la formation pour la financer, nous vous proposons de suivre le lien ci-dessous après vous être connecté à la plateforme moncompteformation.gouv.fr -

https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-privé/html/#/formation/recherche/88982928900012_ELU0602-MR0301/88982928900012_ELU0602-MR0301

Si vos droits formation ne vous permettent pas de financer intégralement cette formation, la collectivité peut verser sur votre compte élu, une dotation en complément de vos droits, suivez ce guide : [cliquez-ici](#)



Choix 2- Financement collectivité :

Pour vous inscrire à cette formation en choisissant d'utiliser le budget formation des élus locaux de la collectivité pour la financer, nous vous proposons de compléter et d'envoyer le formulaire ci-dessous par courriel à l'adresse suivante : gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr. Vous pouvez également utiliser le formulaire intitulé [inscription en ligne](#) sur notre site internet



1 ETAT CIVIL DU PARTICIPANT A LA FORMATION

Un bulletin d'inscription par personne

Madame Monsieur Nom : Prénom :

Date de début de mandat :

2 FORMATION EN CLASSE VIRTUELLE SOUHAITEE

Nom de la session : **Gérer la communication de crise**

Votre ordinateur sera connecté à internet, il sera équipé d'une webcam et d'un haut-parleur. Pour votre confort d'écoute, un micro casque serait un plus. Vous utiliserez notre classe virtuelle en ligne à l'adresse suivante : <https://formationdeseluslocaux.classilio.com>

3 COORDONNEES PERSONNELLES DU PARTICIPANT

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone : Courriel :

4 MANDAT OU FONCTION DU PARTICIPANT :

Maire Maire Adjoint Conseiller (e) Municipal(e) de votre commune

Président V. Président(e) Conseiller(e) d'une communauté de communes ou d'agglomération

Conseiller départemental Conseiller régional Agent de la collectivité Autre

5 COLLECTIVITE :

Intitulée de la collectivité : (exemple : mairie, communauté de communes...) :

Adresse :

Code postal : Commune : Numéro de siret :

Représentant légal de la collectivité :

Madame Monsieur Nom : Prénom :

Fonction : (Maire – Président)

Téléphone de la collectivité : Courriel de la collectivité

Personne en charge dans la collectivité de la gestion administration de l'inscription (si différente du participant)

Madame Monsieur Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : Courriel :